

JUILLET 2018

Lettre d'info #3



Qui sommes-nous ?

Nordex, un opérateur éolien responsable

Le groupe Nordex est l'un des pionniers de l'industrie éolienne. Fondé en 1985, Nordex est un constructeur d'éoliennes allemand, dont la filiale française a la particularité de développer en interne ses parcs. Avec des unités de production et des filiales à travers le monde, le groupe compte 3 100 employés, et ce sont plus de 6 300 éoliennes Nordex qui tournent à ce jour.

Constructeur et développeur

Le statut de constructeur de Nordex implique un engagement total et une vision à long terme qui se traduisent par une chaîne de compétences : conception, fabrication, développement et maintenance.

La filiale Nordex France a été créée en 2001 et compte à ce jour plus de 280 personnes, intervenant à toutes les étapes du projet, depuis l'identification des zones favorables jusqu'à la maintenance des parcs construits.

Ce sont aujourd'hui 15 centres de maintenance, répartis dans toute la France, qui lui permettent d'assurer un suivi continu des parcs développés et construits.

Le projet éolien sur les communes de Thierville et Malleville-sur-le-Bec continu

Le 23 avril dernier, la Préfecture de l'Eure a publié un arrêté concernant le projet de parc éolien à Malleville-sur-le-Bec et Thierville. Cet arrêté précise les éléments du dossier qui ne permettent pas à ce jour la réalisation du projet en l'état.

Le Préfet de l'Eure rappelle, à juste titre, que la Loi de Transition Énergétique, votée en 2015, fixe à 32 % la part des énergies renouvelables à atteindre dans la consommation totale en France, à l'horizon 2030. Aujourd'hui, la France atteint à peine la moitié de cet objectif.

En étant l'un des sites les plus propices en termes de potentiel éolien dans l'Eure, le site de La Couture du Maurepas entre Malleville-sur-le-Bec et Thierville répond aux défis majeurs en faveur de l'environnement et offre une réelle opportunité pour le territoire de participer à la transition énergétique.

L'arrêté préfectoral ne signifie donc pas un arrêt du projet. Nordex s'engage à continuer les démarches pour que le projet, porté déjà depuis 5 ans, voie le jour en déposant prochainement un dossier révisé à la Préfecture.

Adrien Loiselet, chef de projet Nordex France

Une révision du dossier

L'arrêté préfectoral révèle une incompatibilité de 4 des 5 éoliennes vis-à-vis de certaines contraintes de la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) et la DSAE (Direction de la Sécurité Aéronautique d'État) qui n'avaient pas été présentées initialement.

Fort de ces nouvelles données techniques, nous avons la possibilité de mettre à jour le projet pour le rendre compatible avec les réglementations aéronautiques en vigueur.

Un projet remanié sera donc de nouveau soumis aux services instructeurs dans le cadre d'une Demande D'Autorisation Environnementale. Il ne s'agit pas d'un nouveau projet mais d'une mise en conformité du projet existant avec les nouvelles données aéronautiques dont nous disposons désormais.

Une attention toute particulière aux enjeux paysagers

Reprendre le dossier sera également l'occasion de renforcer encore davantage le diagnostic paysager et patrimonial et ainsi démontrer la bonne articulation du projet et sa bonne intégration dans l'environnement existant.

Notre équipe confirme sa volonté d'être particulièrement attentive aux enjeux patrimoniaux sur la zone du projet et à proximité. De nouveaux photomontages viendront alors s'ajouter aux 45 déjà réalisés, afin de représenter aux mieux l'impact paysager du futur parc.

Aucun monument ni site proche du projet ne seront écartés de l'analyse et une attention toute particulière sera, une nouvelle fois, apportée au site classé du Bec-Hellouin. Il est bien entendu que le projet ne peut être vu depuis l'abbaye et ses abords.

La décision préfectorale ne marque donc pas la fin du projet.

Nous mettons tout en œuvre pour l'adapter aux demandes des services administratifs de l'État.

Nordex maintient ses échanges réguliers avec les élus des deux communes qui continuent de soutenir le futur projet de parc éolien et regrettent cette décision préfectorale.

En concertation avec les représentants des territoires, un nouveau dossier sera prochainement déposé prenant en compte les avis des services aéronautiques et les enjeux patrimoniaux.

Ces nouvelles contraintes territoriales seront reprises dans les études déjà réalisées afin de présenter un dossier d'étude d'impact ajusté aux demandes des services instructeurs.

Modalité d'information et d'expression

Exprimez-vous !

- > Le formulaire de contact du site internet du projet
- > Par mail à aloiselet@nordex-online.com
- > Par courrier postal, à Adrien Loiselet
NORDEX France S.A.S.
194 Avenue du Président Wilson
93210 La Plaine Saint-Denis
- > Par téléphone au : 01 55 93 94 52

www.nordex-online.fr

